

ACCUEIL DE LOISIRS

De

CUCQ-TREPIED- STELLA PLAGE

PROJET PEDAGOGIQUE ANNEE 2020

Ce projet pédagogique est un document de travail rédigé par l'équipe de direction destiné à l'ensemble de l'équipe d'encadrement.

Il servira de référence pour la constitution de l'équipe d'encadrement et pour la construction du projet de fonctionnement.

A- Description de notre accueil :

1) Organisateur :

L'accueil de loisirs de la ville de Cucq – Trépied - Stella est situé à l'école du Grand Bleu, avenue circulaire, 62780 Stella-plage

L'accueil fonctionne à l'initiative de la mairie de la ville de Cucq (avenue des sports 62780 Cucq) et subventionné par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

2) Dates de fonctionnement :

Hiver : du lundi 17 et se termine le vendredi 28 février (10 jours)

Printemps : du lundi 14 au vendredi 24 avril (9 jours)

Eté : du lundi 6 juillet au vendredi 14 août (29 jours)

Automne : du lundi 19 au vendredi 30 octobre (10 jours)

3) Horaires de fonctionnement :

L'accueil s'effectue du lundi au vendredi de 8h45 à 17 h. Les horaires peuvent varier en fonction des sorties durant la semaine.

Le midi, les enfants sont accueillis à la cantine du chemin Michel à Trépied. La conception du repas est assurée une société suivant la convention passée avec la commune au titre de restauration scolaire.

Un accueil animé échelonné est proposé aux parents à partir de 7h45 le matin et le soir de 17h à 18h.

4) Tarifs :

(Nous acceptons les chèques vacances) :

| Tarifs | (1) Familles résidant (principale ou secondaire) Ou enfants scolarisés sur la commune | (1) Familles résidant la commune Bénéficiaire de l'aide aux temps libres de la CAF | (2) Familles extérieures | (2) Familles extérieures bénéficiaire de L'aide aux temps libres de la C.A.F. |
|------------------|---|--|--------------------------|---|
| Semaine (5jours) | 45€ | 28€ | 70€ | 53€ |
| 4 jours | 36€ | 22,40€ | 56€ | 42,40€ |

- Tarif dégressif pour les familles nombreuses : 10% pour le 2^e enfant, 20% à partir du 3^e enfant.

5) Modalités de l'accueil :

Notre accueil accepte les enfants âgés de 3 à 16 ans (3ans révolu). En priorité, les enfants qui habitent la commune et enfants scolarisés dans nos écoles. Toute autre demande sera placée sur liste d'attente.

Une réunion d'une demi-journée est prévue un mois avant le début de chaque vacances pour établir le programme d'animations. Une à trois réunions sont prévues par semaine avec les animateurs pendant le fonctionnement.

Nous travaillons sur un thème différent à chaque période de vacances :

-L'hiver : « le Far West, Le monde de Disney/Pixar ».

Spectacle Maison du Temps Libre

Le printemps : « le monde des pirates, écologie »

L'été : « explorateurs de la jungle, la préhistoire, 1 jour/1 pays, le monde aquatique, les animaux terrestres, voyage dans l'espace »

L'automne : « Romain vs Gaulois, les années 80 »

Spectacle Maison du Temps Libre

6) Activités dominantes :

Les enfants vont se voir proposer des activités manuelles.

Des jeux collectifs seront au programme ainsi que diverses sorties : Laser-Quest à Berck sur mer, cinéma le CINOS de Berck sur mer, bowling au Sunset de Berck sur mer, Sunset kids de Berck sur mer, Bagatelle, Dennlys parc, Opalaventure, patinoire Hélicéa de St Martin Boulogne, Labyparc, visite de fermes pédagogiques...

L'été à partir de 7 ans nous partons en camping : 2 campings d'une nuit pour les 7/9 ans, 2 campings de 2 nuits pour les 10/12 ans, et 2 campings de 3 nuits pour les 13/16 ans.

Maison du Temps Libre de Stella Plage (fêtes de fin de centre) ...

Chaque activité aura pour but d'être ludique, sportive et éducative pour les enfants.

7) Journée type :

7H45/8H45 : Accueil animé échelonné des enfants et mise en place d'activités « libres » dans les locaux.

8H45 : prise en charge des groupes par catégorie d'âge.

9H/11H15(11H45) : Mise en place des projets d'animation.

11H15/11H30 : Retour au calme et passage aux toilettes pour les 3/6 ans.

11H45/12H : Retour au calme et toilettes pour les 7 ans et plus.

11H30 : Départ du bus pour la cantine pour les 3/6 ans.

12H : Départ du bus pour la cantine pour les 7 ans et plus.

12H/13H : Déjeuner dans le calme. Les moins de 6 ans sont servis à table par les animateurs et les plus de 6 ans prennent leur plateau au self. Le repas est considéré comme un temps pédagogique. Chaque animateur mange à une table, de manière à gérer le repas : il discute avec les enfants, veille à ce qu'ils soient bien assis, goûtent à tout et prennent le temps de manger. C'est un temps aussi où l'animateur par des tâches diverses fait progresser les enfants dans l'autonomie. S'en suit les toilettes et lavage des mains.

12H45 : Départ de la cantine pour les 3/6 ans, puis navette pour les 7 ans et plus

13H/13H20 : temps calme pour les petits (lecture de contes...)

13H20/14H : Temps libre pour tous

14H/16H : sieste pour les 3/4 ans, projet d'animation pour les 5 ans et plus.

16H : Passage aux toilettes et goûter.

16H45 : retour au calme

17H/18H : mise en place d'activités « libres » et départ échelonné des enfants.

La journée type est donnée à titre indicatif, bien entendu les horaires sont modifiables en fonction de la fatigue, de la météo ou des sorties.

B- Présentation des locaux de notre accueil de loisirs :

Notre accueil de loisirs « le grand Bleu » est situé 516 avenue circulaire à Stella Plage 62780 Cucq.

-Nous disposons de 5 salles.

Il y a aussi une cuisine, un dortoir, (une infirmerie) un bureau et un chalet (remise matériel).

-Nous possédons trois grandes cours dont un parcours vélo, un terrain multisports, un terrain en herbe.

Nous avons accès à la Maison du Temps Libre de Stella Plage où les enfants peuvent pratiquer gratuitement de nombreuses activités : mini-golf, pétanque, tennis, squash... Nous profitons également de la salle de spectacle pour accueillir les parents lors de nos fêtes de fin de session aux vacances d'automne et d'hiver.

C- Objectifs éducatifs de la municipalité :

Proposer une organisation qui s'adapte au mieux à l'enfant et à ses besoins.
L'équipe d'animation veillera à aider les enfants à :

- Permettre la découverte et le développement de ses capacités physiques (l'initiation et la découverte des sports par des intervenants qualifiés dans chaque domaine proposé), intellectuelles, d'expression de création et d'imagination.

- Favoriser son expression et sa parole : tenter de la prendre en compte en développant sa compréhension progressive de l'équilibre entre libertés et contraintes, droits et devoirs (développer son aptitude au choix).

- Ouvrir l'esprit de l'enfant au monde qui l'entoure et aux domaines artistiques et culturels, de manière active, ludique et non consommatrice.

- Favoriser l'acquisition progressive de son autonomie et développer sa capacité de prise en charge, en restant extrêmement attentif aux capacités de chacun. Cela nécessite de la part de l'adulte une présence et un accompagnement constants qui seuls lui permettront de garantir le résultat positif de la démarche.

- Favoriser la socialisation de l'enfant, c'est-à-dire :
 - Le respecter et lui apprendre à respecter les autres.
 - Lui permettre de se valoriser dans le groupe en se rendant utile aux autres.
 - Lui apprendre à évoluer dans un cadre défini.

- Permettre un certain dépaysement. Changer le quotidien, sans perte de repères, dans une ambiance de plaisir et de joie. Mettre en avant le merveilleux, l'imaginaire et la fantaisie.

La cohésion de l'équipe d'animation est indispensable à la réalisation et la concrétisation de ces objectifs qui nous semblent participer à l'épanouissement de l'enfant.

D - Objectifs Pédagogiques :

Chaque enfant aura le loisir de pouvoir s'exprimer librement dans toute activité ludique, manuelle et sportive. Il aura libre choix dans son monde imaginaire. Il pourra aussi évoluer à son rythme dans le développement de sa motricité sous formes de jeux.

En ce qui concerne la socialisation des enfants, des jeux de connaissances sont être mis en place pour permettre la connaissance de chacun et de travailler ensemble. Il va falloir favoriser l'écoute des enfants et leurs relations dans toutes activités proposées.

Le principal objectif de l'accueil collectif de mineurs sera l'épanouissement des enfants et préadolescents. Pour réussir à cet objectif, nous allons nous baser sur :

- Le développement de leur imagination (activités manuelles)
- Le développement de leur autonomie (activités manuelles et les jeux divers)
- Favoriser la socialisation et la coopération sous formes de jeux.
- A la découverte de ses sens et de la nature (lors de sorties, jeux et spectacle de clôture).

1. UN LIEU SECURISANT ET DE BIEN – ETRE :

La sécurité physique et morale des enfants. Des locaux adaptés à l'enfant avec une équipe d'encadrement qualifiée.

Les locaux de l'accueil de loisirs répondent à des normes de sécurité strictes. Les locaux et le mobilier sont adaptés à l'âge des enfants. L'aménagement de l'espace est étudié pour garantir la sécurité de l'enfant mais aussi pour que l'enfant y trouve son confort et sa liberté.

Locaux de notre accueil de loisirs, salle d'accueil, cour, sanitaires, préau, différentes salles (coin de lecture, dînette, jeux de tables), salle de rangement.

L'entretien des locaux est assuré par le personnel des services municipaux.

La restauration est assurée par un prestataire de services.

Les animateurs sont diplômés BAFA, ou en cours de formation, une minorité est sans diplôme.

2. L'OCCASION DE DECOUVERTES :

Se découvrir à travers son environnement.

Utiliser l'environnement physique, humain et culturel local.

- Découverte de la faune et la flore (la forêt, la plage et dans les dunes)
- Le stade de football de Cucq
- Le terrain multisports de Cucq – Trépied –Stella
- La Maison du temps Libre
- La salle des sports « Pierre Monthuy » à Cucq

Utiliser le matériel pédagogique pour de multiples activités.

3. UN LIEU D'EDUCATION, D'EVEIL, D'EXPRESSION ET DE CREATION :

Solliciter leur sens

Solliciter leur esprit citoyen

Faire appel à leur imagination et leur créativité

Eduquer à travers des activités ludiques

- Mettre à disposition le matériel de l'accueil de loisirs durant les temps informels pour qu'ils réalisent leurs envies (temps libre)
- Réaliser des activités d'expression (jeu/théâtre/danse)
- Réaliser des spectacles faits par les enfants
- Favoriser le jeu et l'activité pour qu'à travers eux l'enfant se découvre
- Mettre en place des activités faisant appel à leurs capacités motrices et émotionnelles
- Réaliser avec les enfants le règlement de la vie de l'accueil de loisirs pour qu'ils acceptent les règles de la vie en collectivité
- Adapter le langage et utiliser différents moyens de communication pour se faire comprendre par les enfants.

4. UN LIEU OU L'ENFANT VA MANIFESTER SES CHOIX : se responsabiliser et développer son autonomie :

Autonomie de l'enfant
Responsabilisation

Rendre l'enfant acteur

- Mettre en place une boîte à idées pour développer son sens de l'initiative.
- Garantir des temps où l'enfant peut utiliser les différents coins de l'accueil de loisirs selon ses envies.
- Proposer différentes activités lui permettant d'être autonome.
- Inciter l'enfant qui commence une activité à s'engager à la terminer.
- Faire participer l'enfant à la mise en place et au rangement des activités.
- Lui donner la possibilité de s'affirmer à travers ses choix et ses envies.
- Veiller au respect des règles de vie collective.
- Lui demander de faire respecter les règles mises en place.

5. PERMETTRE A L'ENFANT DE DEVELOPPER SA PSYCHOMOTRICITE, SON EXPRESSION :

Etre capable de progresser dans son habilité motrice (courir, marcher, sauter...)

Etre capable de progresser sa motricité fine (découper, colorer sans dépasser, coller...)

Etre capable de s'exprimer de différentes manières

Etre capable de réaliser une activité demandant précision, concentration et respect des consignes

Etre capable d'affiner son habilité motrice (échanger avec les autres, chants, écriture, théâtre, peinture...)

6. SUR LA DIMENSION EDUCATIVE DU REPAS :

Développer le goût

Faire du repas un moment de plaisir

Proposer différents aliments

Proposer un cadre permettant de faire du repas un moment convivial et calme

Utiliser la parole et non le contraire pour que l'enfant respecte les autres et lui-même

- Les adultes peuvent manger à table avec les enfants, ce qui permet les échanges pour les inciter à goûter les aliments proposés
- Atelier cuisine
- Prendre le repas dans des locaux adaptés
- Respecter les règles d'hygiène
- Laisser l'enfant choisir sa place

E - L'équipe d'animation:

Le directeur est chargé de l'organisation et du fonctionnement du centre. Il est responsable de la mise en œuvre du projet pédagogique avec l'équipe d'animation arrêté par l'organisateur (mairie de Cucq).

L'équipe pédagogique est composée de l'équipe de direction et de l'équipe d'animation. Le directeur est ETAPS titulaire, il sera assisté d'un adjoint uniquement pendant les vacances d'été.

Les animateurs doivent faire remonter à la direction tout problème survenu dans le cadre de cet accueil.

La direction est à l'écoute des enfants, des parents et de l'équipe d'animation : en cas de problème, elle essaie dans la mesure du possible de le régler. Elle travaille en partenariat avec les parents et fait passer aux animateurs les informations nécessaires au bon déroulement de l'accueil de loisirs.

Cinq groupes d'âge, composé de :

Capacité maximale d'accueil :

-24 enfants de 3/4 ans (ps et ms maternelle), avec 4 animateurs.

-24 enfants de 5/6 ans (GS, CP 1), avec 4 animateurs.

-24 enfants de 7/9 ans (CE1, CE2 et CM1), avec 3 animateurs.

-24 jeunes de + 10 ans (classe CM2 et +), avec 3 animateurs.

-12 jeunes de 13/16 ans (5^e et plus) avec 2 animateurs.

F - Le Suivi Médical :

Concernant le suivi médical, une fiche sanitaire individuelle est présente à l'infirmierie, celle-ci comprend les informations nécessaires sur la santé de l'enfant et sur le suivi de ses vaccins. (Un récapitulatif est présent dans la trousse de secours de chaque groupe).

Les petites blessures peuvent être soignées par les animateurs ayant le diplôme de premiers secours ou par l'équipe de direction.

Pour les cas les plus graves, la direction s'occupera d'appeler les parents, le médecin ou les secours et une déclaration sera faite à la DDCS.

Chaque soin est répertorié sur un rapport sanitaire (Cahier d'infirmierie) par l'animateur responsable du groupe ou ayant assisté à l'incident puis retranscrit sur le registre d'infirmierie par la direction.

G- Communication avec les parents/mode d'inscription :

Toutes les informations concernant notre accueil de loisirs sont consultables et téléchargeables sur le site de la mairie de Cucq (onglet vie locale, rubrique accueil de loisirs).

Les parents peuvent consulter en ligne les documents suivants : règlement intérieur, projet éducatif, projet pédagogique, plannings d'activités...

Les parents doivent renseigner leurs informations sur le site « **MYPERI'SCHOOL** » avant de pouvoir inscrire leurs enfants. (Code d'accès : DB5UFBK)

Le directeur de l'accueil de loisirs se tient à votre disposition tous les lundi et mercredi matin de 8h à 12h pour vous aider dans vos démarches.

Nous avons également un Facebook accueil de loisirs de Cucq dans lequel nous communiquons certaines informations nécessaires aux parents, ainsi que des photos résumant la vie sur le centre.

Pendant le fonctionnement, les plannings d'activités, les menus et des mots sont donnés aux enfants afin de tenir informé les parents.